

L'ADIE N'A PAS CHÔMÉ EN 2020 MALGRÉ LA CRISE



Subventions et micro-crédit de l'ADIE ont permis à Jean-Dominique Rotella de financer son vélo-cargo à assistance électrique

L'ADIE Auvergne Rhône-Alpes a financé, en 2020, plus de 2 000 entrepreneurs. Parmi eux, Jean-Dominique Rotella, laveur de vitres à vélo sur Lyon, qui a pu bénéficier d'un micro-crédit pour lancer son activité.

2069 : tel est le nombre d'entrepreneurs financés, en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2020, par l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique). Sa mission : permettre aux personnes qui n'ont pas accès aux prêts bancaires traditionnels de pouvoir créer leur entreprise grâce à une arme : le micro-crédit. Un chiffre presque stable par rapport à 2019, et qui peut surprendre au vu de la crise économique. Dans la région, l'ADIE compte 50 salariés permanents, 140 bénévoles et 20 antennes dans 12 départements. Cinq nouvelles antennes vont ouvrir

cette année : Aurillac, Montélimar, Oyonnax, Villeurbanne et Montluçon. Si, à partir du mois de mars 2020, l'ADIE a surtout aidé les entrepreneurs à trouver des solutions pour rembourser leur crédit en cours, « c'est à partir des mois de juin et juillet, après le premier confinement, que nous avons répondu aux demandes de ceux qui souhaitent se lancer », explique Etienne Taponnier, directeur de l'ADIE Auvergne-Rhône-Alpes. « Nous leur apportons accompagnement, conseil et financement », précise Mathieu Mazin, conseiller ADIE à Lyon 9. Parmi les personnes accompagnées par ce dernier, on compte Jean-Dominique Rotella, laveur de vitres à vélo. « J'ai lancé mon entreprise à Grenoble en 2019, puis je l'ai délocalisée en mars 2020 à Lyon », explique-t-il. Pour mener à bien son activité, ce dernier avait besoin d'un vélo-cargo à assistance électrique - Lyon comptant collines et faux

plats ! Grâce à l'accompagnement de l'ADIE, il a pu bénéficier de deux subventions de 1 000 € chacune et d'un micro-crédit de 2 900 € à rembourser sur deux ans. De quoi acheter son outil de travail et même d'y ajouter caisson et flocage. Avant de lancer son activité, l'entrepreneur était salarié et opticien. « Je voulais plus de liberté. J'aime mon métier car lorsqu'on lave des vitres, il y a un avant et un après satisfaisant », explique-t-il. Ses clients sont principalement des entreprises, mais aussi quelques particuliers. Sur 2021, il espère un chiffre d'affaires de l'ordre de 25 000 €. Et il n'est pas le seul à réussir le pari de l'entrepreneuriat. « Le taux de pérennité à trois ans des entreprises financées par l'ADIE est de 85 % », se réjouit Etienne Taponnier. Et 9 sur 10 se disent satisfaits d'avoir créé leur entreprise.

A.D.

INOSPORT : PALMARÈS ET RECORD DE CANDIDATURES

Le 3 juin dernier, huit lauréats du concours Inosport, porté par la communauté d'agglomération du Pays voironnais et destiné à valoriser les innovations émergentes dans la filière du sport, de la santé et du bien-être, ont été récompensés à l'issue d'une journée qui s'est tenue sous format 100 % digital. Le concours a mobilisé 58 candidatures d'entreprises : un record. Au palmarès, on retrouve deux lyonnais : Shango et We Rise dans la catégorie équipement collectif, qui permet, grâce à des électrodes, de créer des mouvements pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, mais aussi pour les sportifs. À noter également la présence de plusieurs isérois tels que U77 Stopper (prix de la catégorie Équipement et articles de sport), qui propose des fixations de ski avec « stop ski » automatique en mode montée ou descente, Stick-chair et son siège confectionné à partir de bâtons de randonnées, pour rando et trecks ou Aéroscale qui remporte le prix de la catégorie Objet connecté, avec son capteur qui permet de mesurer les coefficients de friction aérodynamique et de résistance au roulement qui s'appliquent sur le cycliste lui permettant d'améliorer ses performances.

Caroline Thermoz-Liaudy